CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35599** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE 13/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1991

Raison sociale : PEINTURE NOBLE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/1991

Capital : 61 010

5 ALLEE JACQUELINE AURIOL
64600 ANGLET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE

Siret : 381 503 754 00024

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7106359

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000 / 002 220191/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000 / 002 220191/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 05 59 03 80 26 **Fax :**

Portable : 0680607846

Responsabilité légale :
CARILLO JOSETTE, ISABELLE CO-GÉRANTE / NOBLE FRANCK CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.peinturenoble.fr

E-mail : noble.christian@wanadoo.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 082 956 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	12	12/11/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 11:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.